

PROCÈS-VERBAL N° 3

Réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 20 décembre 2023

Salle du Conseil, réunion hybride

19 h

Présences :

*Geneviève Grenier, présidence du Conseil
Nathalie Dufour-Séguin, vice-présidence du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Melinda Chartrand
Rhea Dechaine
Dominique Janssens
Marcellin Kwilu Mondo
Marcel Levesque
Dorothée Petit-Pas
Claire Thibideau
Cassandra Geronga, élève conseillère
Lucas Sayegh, élève conseiller
Région de Welland, poste à combler*

Membres du personnel :

*Nicole Mollot, directrice de l'éducation
Frédéric Bergeron, surintendant de l'éducation
Marie-France Crête, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale-Andrée Joly, directrice exécutive, Service des relations corporatives
Gina Kozak, surintendante de l'éducation
Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif
Colette Pradeilles, directrice, Service des ressources financières
Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires
Laval Lai, administrateur système, Service des ressources informatiques
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

Invités :

Julianne Mayer, direction, ÉÉC Marguerite-Bourgeois, Borden

Laurie Stoddart, enseignante gestion, responsable du projet Autobus de l'espoir, , ÉÉC Marguerite-Bourgeois, Borden

Émilie Doucet, élève de 5^e année, ÉÉC Marguerite-Bourgeois, Borden

Pascale Turcotte, parent

Sergent Pascal Doucet, parent

Éloïse Légaré, élève de 5^e année, ÉÉC Marguerite-Bourgeois, Borden

Mélanie Légaré, parent

Caporal-chef Simon Légaré, parent

Marie-Ève Ratté, secrétaire, ÉÉC Marguerite-Bourgeois, Borden

Simon Cloutier, président, Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare la réunion mensuelle du Conseil du 20 décembre ouverte à 19 h.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

Monsieur Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, procède avec la prière du temps de l'Avent.

1. Adoption de l'ordre du jour

Motion 1, Résolution 20/2023

La conseillère Rhea Dechaine propose

Appuyée par la conseillère Claire Thibideau

Que le Conseil scolaire catholique MonAvenir adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 20 décembre 2023, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Modification : Le point 11.3 sera traité immédiatement après le point 6.1, *Adoption des procès-verbaux*.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Auditions des contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentation de service ou Nouvelles du système

5.1 L'Autobus de l'espoir

Madame Marie-France Crête, surintendante de l'éducation, présente les élèves Émilie Doucet et Éloïse et Noémie Légaré qui rendent compte des démarches et collectes de denrées non-périssables qui ont eu lieu à l'ÉEC Marguerite-Bourgeois grâce à l'Autobus de l'espoir.

Madame Julie-Anne Mayer, direction de l'école, remercie la participation inestimable de madame Laurie Stoddart, enseignante de gestion et de madame Marie-Ève Ratté, secrétaire de l'école ainsi que les parents qui ont participé à cette importante collecte de denrées.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 29 novembre 2023

Motion 2, Résolution 21/2023

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Conseil adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 29 novembre 2023, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

Les sujets suivants, traités en séance à huis clos, ont fait l'objet de discussions :

- Suspension et renvoi des élèves
- Dotation du personnel

11. Affaires courantes

11.3 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

11.3.1 Jugement de la Cour suprême rendu en décembre 2023 – Droit de gestion des admissions par les conseils scolaires francophones - Simon Cloutier, président, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, accueille monsieur Simon Cloutier, président, Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), qui explique la signification du jugement rendu par la Cour suprême sur le droit de gestion des admissions par les conseils scolaires francophones au pays. Il précise que cette décision aura des répercussions importantes partout au pays alors que les taux d'immigration francophone sont à la hausse.

Monsieur Simon Cloutier quitte la réunion.

7. Affaires découlant des réunions ordinaires du Conseil

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, rappelle que les trois premiers points inscrits au tableau, 1) Droits de gestion des admissions scolaires, 2) Semaine nationale de la vérité et de la réconciliation et la 3) Révision détaillée du Règlement de procédures seront traités dans les prochains mois. Les suivis seront effectués avant la fin de l'année scolaire.

8. Affaires différées

Sans objet.

9. Recommandations des comités

9.1 Rapport des réunions publiques des comités du Conseil

9.1.1 Comité de participation des parents (Prochaine rencontre : 23 janvier 2024)

Sans objet.

9.1.2 Comité de travail du 6 décembre 2023

9.1.2.1 Rapport PLA.01-12/2023 – Réaménagement du secteur de fréquentation scolaire de l'ÉSC Renaissance en vue de l'ouverture de l'ÉSC de Vaughan

Motion 3, Résolution 22/2023

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par la conseillère Rhea Dechaine

Que le Conseil approuve la nouvelle zone de fréquentation scolaire de l'ÉSC Vaughan telle que présentée par l'**option 1** du rapport PLA.01-12/2023 « Réaménagement du secteur de fréquentation scolaire de l'ÉSC Renaissance en vue de l'ouverture de l'ÉSC Vaughan ».

ADOPTÉE

9.1.2.2 Rapport ÉDU.01-12/2023 – Étude de faisabilité – Fréquentation scolaire des élèves de 7^e et de 8^e année de l'ÉÉC du Sacré-Cœur, Georgetown

Motion 4

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin propose

Appuyée par le conseiller Marcel Levesque

Que le Conseil maintienne l'ÉÉC du Sacré-Cœur, Georgetown, en tant qu'école nourricière de l'ÉSC Sainte-Famille en attendant l'ouverture de la nouvelle ÉSC de Brampton tel que décrit dans le rapport ÉDU.01-12/2023 intitulé « Étude de faisabilité - Fréquentation scolaire des élèves de 7^e et de 8^e année de l'ÉÉC du Sacré-Cœur, Georgetown ».

REJETÉE

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, rappelle aux membres que le rapport ÉDU.01-12/2023 a été présenté en séance à huis clos de la réunion du Comité de travail du 6 décembre 2023. Un rapport sur l'étude de faisabilité est présenté en réunion publique de la présente réunion au point 10.4.

9.1.3 Comité consultatif de l'éducation spécialisée du 13 décembre 2023

Aucune recommandation.

9.1.4 Comité de vérification (prochaine réunion : 22 avril 2024)

Sans objet.

10. Étude des rapports des membres de l'administration

10.1 Rapport CDA.02-12/2023 – Comités d'admission

Le rapport CDA.02-12/2023 est présenté par la surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander.

10.2 Rapport FIN.04-12/2023 – Rapport financier au 31 octobre 2023

Madame Colette Pradeilles, directrice du Service des ressources financières, présente le rapport FIN.04-12/2023.

10.3 Rapport FIN.05-12/2023 – Budget révisé 2023-2024

Motion 5, Résolution 23/2023

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Conseil approuve le budget révisé 2023-2024 selon le rapport FIN.05-12/2023 intitulé « Budget révisé 2023-2024 ».

ADOPTÉE

Madame Colette Pradeilles, directrice du Service des ressources financières, présente le budget révisé 2023-2024. Elle indique que le déficit était de l'ordre de 4.9 millions de dollars lors de l'adoption du budget en juin 2023 alors que le déficit est maintenant de l'ordre de 5.9 millions de dollars. Un membre de la Table confirme que les dépenses pour le transport scolaire ont un plus gros impact pour les conseils scolaires de langue française.

10.4 Rapport DIR.01-12/2023 – Étude de faisabilité - Fréquentation scolaire des élèves de 7^e et de 8^e année de l'ÉEC du Sacré-Cœur, Georgetown

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, rappelle que le rapport DIR.01-12/2023 est en fait similaire au rapport présenté en séance à huis clos du Comité de travail du 6 décembre dernier.

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, rappelle que des analyses des distances ont été effectuées en plus d'un historique de la croissance d'effectifs de la région. La surintendante Iskander estime qu'il y aurait de très petits groupes d'élèves en 7^e et en 8^e année à l'ÉEC du Sacré-Cœur à Georgetown. Elle rappelle que l'administration préconise le statut quo. De plus, elle rappelle que les jeunes qui fréquentent l'ÉSC Sainte-Famille ont accès à davantage de services et d'activités.

À la demande de la Table, la directrice de l'éducation Mollot rappelle qu'un plan de communication sera proposé et une rencontre sera prévue avec la communauté scolaire de l'ÉEC du Sacré-Cœur, Georgetown.

11. Affaires courantes (suite)

11.1 Équité, diversité et inclusion

- ❖ **Comité consultatif en équité, diversité et inclusion (prochaine réunion : 20 février 2024)**

Sans objet.

11.2 Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Sans objet.

12. Présentations

12.1 Présentation du compte-rendu trimestriel de la directrice de l'éducation

Sans objet.

12.2 Présentation à la suite de participation aux congrès

Sans objet.

12.3 [Rapport annuel de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil 2022-2023](#)

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, informe la Table que la version finale du rapport annuel 2022-2023 est maintenant disponible. Elle rappelle que le rapport fait état des progrès accomplis au cours de la dernière année scolaire.

La directrice Mollot rappelle que l'équipe du Service des relations corporatives a conçu un tout nouveau design aux couleurs des trois axes :

- *École catholique de langue française bienveillante et équitable* – en rose pour le cœur ;
- *Pédagogie innovante, engageante et authentique* – avec l'étoile jaune ; et
- *Organisation agile* - avec les flèches bleues.

La directrice Mollot profite de l'occasion en levant son chapeau à monsieur André Blais, directeur de l'éducation sortant et à l'équipe du CA qui ont fait preuve de leadership pour mener la mise en œuvre du plan *Horizon 2027*. Enfin, la directrice Mollot tient à remercier tous les membres du personnel qui travaillent chaque jour à atteindre les objectifs de ce plan ambitieux.

La directrice Mollot rappelle l'importance de la bienveillance et du bien-être des élèves qui est au cœur de ses priorités, de même que l'amélioration continue des pratiques pédagogiques et organisationnelles.

Le rapport annuel est disponible sur le [site Internet](#) du Conseil.

13. Compte-rendu mensuel des membres du Conseil

13.1 Présidence

13.2 Conseillers/conseillères scolaires

13.3 Élèves conseillers

La présidente du Conseil, les conseillers scolaires et les élèves conseillers rendent compte des activités auxquelles ils ont participé au cours des dernières semaines. La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, informe les membres que les élèves conseillers souhaitent élaborer un projet qui se déroulerait sur quelques années afin de laisser un impact et qui engagerait les prochaines générations d'élèves conseillers.

14. Avis de motion

Aucun avis de motion.

15. Correspondances

15.01 Communiqué de presse daté du 8 décembre 2023 émis par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones ayant pour objet : « Droit de gestion des admissions par les conseils scolaires francophones : le plus haut tribunal au pays reconnaît que l'immigration est source de vitalité pour les communautés francophones. »

15.02 [Rapport annuel du Consortium Centre Jules-Léger 2022-2023](#)

La conseillère Melinda Chartrand rappelle que le gouvernement provincial a adopté une loi en 2017 pour rendre autonome le Consortium Centre Jules-Léger. Le transfert a été effectué au cours des deux années et demie qui ont suivi. Le Consortium offre des services qui sont en demande partout au Canada. La conseillère Chartrand rappelle que 57 élèves résident sur le campus tandis que quelque 460 élèves reçoivent des services du Consortium Centre Jules-Léger.

16. Motion de recevoir

Motion 6, Résolution 24/2023

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par le conseiller Dominique Janssens

Que le Conseil reçoive en bloc les documents présentés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Tableau des affaires découlant
- Rapport CDA.02-12/2023 – Comités d'admission
- Affaires courantes
- Rapport annuel de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil
- Rapport FIN.04-12/2023 – Rapport financier au 31 octobre 2023
- Compte-rendu mensuel des membres du Conseil
- Rapport DIR.01-12/2023 – Étude de faisabilité - Fréquentation scolaire des élèves de 7^e et de 8^e année de l'ÉEC du Sacré-Cœur, Georgetown
- Correspondances

ADOPTÉE

17. Questions diverses

Sans objet.

18. Séance à huis clos

Motion 7, Résolution 25/2023

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Conseil scolaire catholique MonAvenir se constitue en séance à huis clos.

ADOPTÉE

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE.

19. Levée de la réunion ordinaire du Conseil

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Conseil du 20 décembre 2023 étant épuisés, la réunion est levée à 20 h 56.



Directrice de l'éducation



Présidence du Conseil